



**Note de : Santé publique France – Cellule
Occitanie**

À l'attention de : l'ARS Occitanie

Saint-Maurice, le 27/02/2024

Dispositifs de surveillance de l'état de santé de la population suite à l'incendie de la SOPAVE (Viviez, Aveyron) – Résultats au 26/02/2024

Le 20/02/2024, la Cellule régionale Occitanie de Santé publique France a été sollicitée par l'ARS Occitanie pour piloter la surveillance sanitaire post-accident.

La zone d'étude a été définie en fonction des connaissances sur les impacts environnementaux associés à l'incendie transmis par la préfecture de l'Aveyron : Viviez dont le secteur du Cruzet et Aubin.

La surveillance sanitaire s'appuie sur les données suivantes :

1. Données des structures d'urgence à l'aide du réseau Oscour® (pour Organisation de la surveillance coordonnée des urgences)

Dans le département de l'Aveyron, les centres hospitaliers (CH) de Decazeville et de Rodez sont les établissements les plus proches du lieu de l'évènement et ils sont respectivement établissements principal et secondaire de recours pour les patients résidant sur la zone d'étude (données Santé publique France pour l'année 2023 ; 78% des patients résidant dans une commune avec un code postal 12110 vont vers Decazeville, 12% vers Rodez, suivis de Villefranche-de-Rouergue (4%) et Figeac (2%).

A noter que :

- Le CH de Decazeville réalise des envois manuels des données urgences vers le concentrateur régional, engendrant des retards (envois irréguliers et dernières données disponibles souvent à J+2 ou J+3) et des problèmes d'historique inhérents à ce process.
- L'ARS-DD12 mentionne que l'accès aux urgences se fait sur régulation du Samu et que les patients peuvent être envoyés vers le CH de Rodez également ou Villefranche-de-Rouergue.
- Le CH de Villefranche-de-Rouergue ne code pas les diagnostics en temps réel (ils sont récupérés chaque année grâce à une reprise d'historique envoyée par l'ORU vers SpFrance).

Ainsi, étant donné la qualité de la transmission des données et du codage diagnostic, ainsi que le recours et l'offre de soins dans cette zone, la surveillance mise en place s'appuie sur les données du CH de Decazeville, et du CH de Rodez à compter du 21/02/2024.

Dans le cadre de cet évènement, sont analysées les données de passages aux urgences concernant les diagnostics suivants :

- Extinctions de voix, irritation : codes CIM10 R070 (douleurs de la gorge), R43 (troubles de l'odorat et du goût ; recherche « R43% », soit R43 et tous les sous-codes existants, R43.0, R43.1, R43.2 et R43.8) ;
- Pathologie inconnue (Y338 : Autres événements précisés, intention non déterminée, autres lieux précisés) ;
- Intoxications aux fumées et gaz : X08% (exposition à d'autres fumées, feux et flammes précisés), X09% (Exposition à la fumée, au feu et aux flammes sans précision), T59 (effets toxiques d'autres émanations, gaz et fumées, avec ses sous-codes, excepté le T59.3 correspondant à gaz lacrymogène) ;
- Regroupements syndromiques regroupant plusieurs codes CIM10 :
 - Sphère respiratoire : asthme, toux, dyspnée/insuffisance respiratoire ;
 - Sphère cardiaque : trouble du rythme ou de la conduction, décompensation cardiaque ;
 - Sphère digestive : vomissements, douleurs abdominales non spécifiques ;
 - Pathologies non spécifiques : malaise, céphalées/migraines, troubles anxieux, stress ;
- Les 10 pathologies les plus fréquentes sur le service.

Résultats de la surveillance du 17/02/24 au 26/02/2024 :

(en gras les éléments nouveaux depuis le dernier point du 23/02)

Les indicateurs surveillés n'ont pas montré de fluctuations anormales depuis le samedi 17/02/2024.

Cette surveillance a cependant permis d'identifier 4 passages possiblement en lien avec l'événement sans que la causalité ne soit toutefois établie (investigation en cours) :

- **3 passages pour dyspnée (R06) aux urgences du CH de Decazeville les 20/02, 21/02 et 22/02 chez des résidents d'Aubin ;**
- **1 passage pour insuffisance respiratoire (J96) aux urgences du CH de Rodez les 25/02 chez un résident de Cransac.**

2. Enquête auprès des professionnels de santé du secteur

Mandaté par l'ARS Occitanie, Santé publique France a mis en place le 19/02 un recueil actif de l'activité des professionnels de la zone d'étude. Ce recueil concerne :

- Les médecins généralistes (N= 9 présents dont 8 exerçant dans les 2 maisons de santé de Aubin et Decazeville) ;
- Les pharmacies d'officines (N = 7 officines, 2 à Aubin et 5 à Decazeville) ;
- Infirmiers(ières) libéraux(ales) (N= 9, 3 sur Aubin et 6 sur Viviez).

Le recueil consiste à l'administration d'un questionnaire permettant d'identifier parmi leur patientèle les personnes susceptibles d'avoir présenté une nuisance ou un symptôme potentiellement lié à l'incendie :

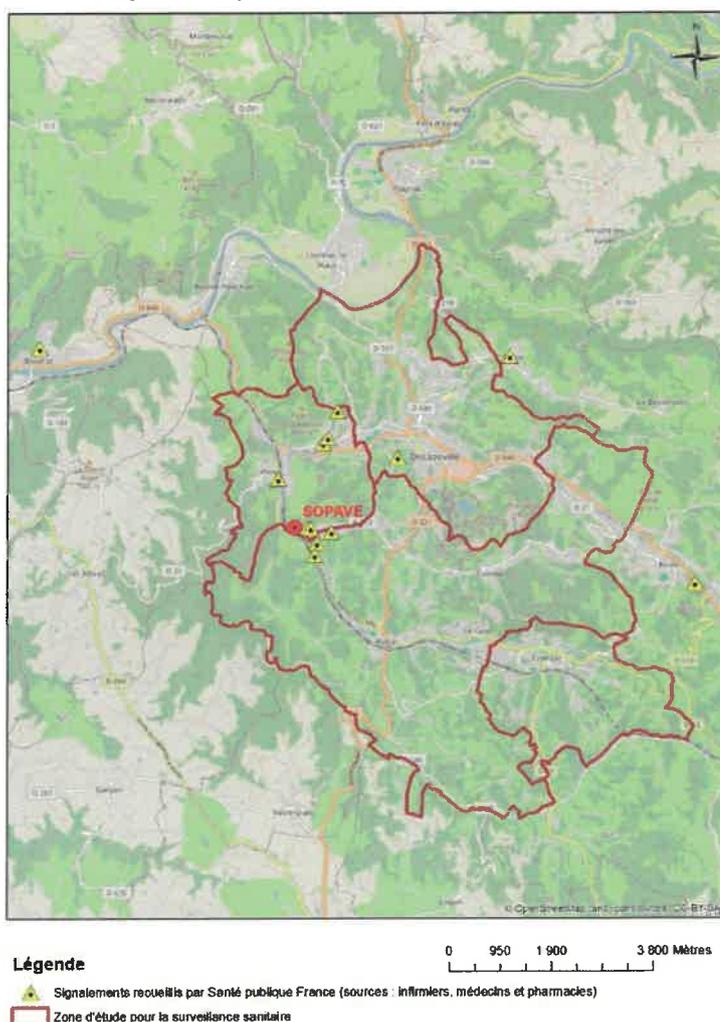
Âge : ___	Sexe : <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> Comorbidités/personne vulnérable Précisez :		
Adresse précise :		<input type="checkbox"/> Nuisances ressenties (fumées, odeur...) Précisez :		
Date de consultation : __/__/24		<input type="checkbox"/> Consultation initiale <input type="checkbox"/> Consultation de suivi	Date de début des signes : __/__/24	
<input type="checkbox"/> Aucun symptôme	<input type="checkbox"/> Irritations nez/gorge	<input type="checkbox"/> Difficultés respiratoires	<input type="checkbox"/> Toux	<input type="checkbox"/> Maux de gorge
<input type="checkbox"/> Saignement de nez ou de la gorge	<input type="checkbox"/> Nausées, vomissements	<input type="checkbox"/> Maux de tête	<input type="checkbox"/> Vertiges	<input type="checkbox"/> Trouble de la vision
<input type="checkbox"/> Anxiété / peur inexplicquée	<input type="checkbox"/> Symptômes dépressifs	<input type="checkbox"/> Démangeaisons / urticaires	<input type="checkbox"/> Malaise	<input type="checkbox"/> Irritations oculaires
<input type="checkbox"/> Autre symptôme, Précisez :				
Orientation : <input type="checkbox"/> Retour à domicile <input type="checkbox"/> Vers le médecin traitant <input type="checkbox"/> Vers un spécialiste <input type="checkbox"/> Hospitalisation				

Résultats de la surveillance du 17/02/24 au 26/02/2024 :

(en gras les éléments nouveaux depuis le dernier point du 23/02)

- IDEL :
 - o Réponse le 26/2 : n=8/9
 - o Signalement de 5 patients (+1) : irritation nez/gorge (5), yeux (4), anxiété (3), maux de tête (1), nausées/vomissements (1), difficultés respiratoires (1)
- Pharmacies :
 - o Réponse le 26/2 : 4/7 (*fermetures le lundi*)
 - o Signalement de 16 patients (+1) : irritation oculaire (7), toux (9), irritation ORL (6), gêne respiratoire (4), maux de tête (5), maux de gorge (2), problèmes dermatologiques (2), trouble de la vision (1)
- Médecins généralistes :
 - o Réponse le 26/2 : 2/9
 - o Signalement de 11 patients (+5) : Irritation ORL (9), toux (7), maux de tête (5), maux de gorge (4), asthme (4), difficultés respiratoires (3), nausées/vomissement (1), saignement nez/gorge (1), trouble vision (1), anxiété (1), malaise (1), irritation oculaire (1).

Figure 1. Localisation du domicile des patients signalés par les professionnels de santé (Source : Santé publique France) (*données disponibles pour 14 patients*)



La majorité des patients signalés pour lesquels nous avons l'information sont domiciliés à Viviez, notamment au Crouzet et à Aubin. A noter un signalement sur Decazeville, 1 sur Firmi, 1 sur Flagnac, 1 sur Bouillac (figure 1). Toutefois, ces localisations représentent le domicile des patients sans que nous ayons l'information concernant leur potentiels déplacements dans la zone d'étude.

En plus de ces symptômes, les professionnels de santé remontent également un mécontentement de la population et une nuisance liée aux odeurs et fumées générant l'expression d'une inquiétude sur la toxicité des émanations.

Synthèse : Les premiers éléments d'information sanitaire montrent un impact aigüe modéré dans la zone d'étude à 9 jours de l'évènement, se traduisant principalement par des symptômes ORL et oculaires irritatifs, des gênes respiratoires ainsi que des maux de tête et de l'anxiété.

Données complémentaires

La surveillance mise en place par Santé publique France a également été enrichie de recueil d'information local piloté par l'ARS-DD12. Ces remontées comprenaient :

- L'appel téléphonique des structures d'urgences (CH Rodez, CH Decazeville, CH Villefranche de Rouergue) et Samu 12 toutes les 48H depuis lundi 19 février. Ces appels ont permis d'identifier les mêmes passages au CH de Decazeville que ceux déjà évoqués plus haut dans la surveillance Oscour ;
- Le signalement spontané de riverains auprès du point focal régional (PFR) de l'ARS et dans les points d'accueil mis en places dans les mairies de Viviez et Aubin. Au total 20 usagers se sont manifestés : 4 auprès du PFR, 2 au point d'accueil de la commune de Viviez et 14 au point d'accueil de la commune d'Aubin (dont 1 personne vivant sur la commune de Flagnac), (figure 2). L'ARS-DD12 et la CUMP apportent une réponse adaptée à chacun des usagers.

Figure 2. Localisation du domicile des patients auto-signalés auprès du point focal régionale de l'ARS (Source : Ars Occitanie) NB : 1 point peut être représentatif de plusieurs personnes

